



ALGERIE TELECOM EPE – SPA RC N° 02B 18083
Capital social de 115.000.000.000 de DA
Siège sociale RN N°05, Cinq maisons, Mohammadia – 16200-Alger

Direction Opérationnelle d'Ain-Temouchent
Sous-direction Technique

Réf: AT/DO46/SDT/DRT/ CFO/ 161 /2021

AIN TEMOUCHENT LE 26-12-2021

A

L'entreprise ETP BERRIGHI HADJ
Représentée par Mr BERRIGHI HADJ
N° 21 HAI EL ISTIKLAL
BOUTLELIS ORAN
2 EME MISE EN DEMEURE

Projet : REALISATION D INFRASTRUCTURE D ACCUEIL,POSE ET RACCORDEMENT CABLE FO

LIAISON : CT AIN TEMOUCHENT-----J/D CHABAT EL LEHAM

- Vu le marché N°106/2021 ayant l'objet REALISATION D INFRASTRUCTURE D ACCUEIL ,POSE ET RACCORDEMENT CABLE FO
- Vu l'ordre de service N° 21/21 DU 15/11//2021 de démarrage des travaux .
- Vu le délai contractuel de réalisation de 25 jours
- Vu le procès verbal d'ouverture de chantier du 02 décembre 2021
- Vu la mise en demeure du 06/12/2021
- Vu l'anomalie constatée , lors des visites , cité ci-après :

J'ai le regret de constater que vous n'avez pas pris en considération les recommandations du maitre d'ouvrage de la chantier et que vous n'avez pas respecter le cahier de Prescription Technique du cahier de charge de l'avis d'appel d'offre N° 02/AT/DO46/SDFS/DAL/2019 et ceci pour non respect de :

- 1-Tranchée ouverte pendant plusieurs jours – Article 5
- 2- le dispositif sécuritaire trop faible Article 4
- 3- Nettoyage du chantier non fait . et évacuation des déblais vers la décharge publics . Article 12
- 4- Nivellement ,compactage et arrosage des accotements non exécuter a ce jour . Article 12
- 5- Remise a l'état des lieux(réfection des accotements , bitumage) non effectuer . Article 12

A cet effet, je vous demande de respecter les normes techniques et sécuritaires mentionné dans le cahier de charge , dans un délai de rigueur de quarante huit heures (24) heures, dès réception de cette notification.

passer ce délai des mesures coercitives seront prises conformément à la réglementation en vigueur,

